

Villes, patrimoine et développement local
XXVIIe Assemblée générale de l'AIMF

Atelier 1

Identifier et mettre en valeur le patrimoine local

Les participants ont évoqué la diversité du patrimoine des villes membres de l'AIMF. Il s'agit d'un patrimoine à la fois matériel (des monuments comme le fort de Ouidah, la citadelle de Namur), immatériels (le travail de mémoire effectué par les villes réunies dans le cadre de l'Alliance internationale des Anneaux de la mémoire), ou naturel, comme le Mont Royal à Montréal.

Les participants ont indiqué que la protection du patrimoine est un moteur du développement à travers la réhabilitation des quartiers anciens dans le cadre d'un partenariat public privé.

Par ailleurs, la question de la mise en œuvre du patrimoine et la réhabilitation des quartiers est aussi une autre manière de concevoir la ville et les rapports entre les institutions municipales, les populations (exemple : les tables de concertation initiées à Montréal).

La mise en œuvre d'un projet suppose enfin une consultation régulière de tous les acteurs, y compris les autorités traditionnelles qui jouent encore aujourd'hui un rôle majeur au sein de nos sociétés.

Recommandations :

L'atelier n°1 recommande :

- la prise en compte de la dimension culture et mémoire dans le cadre des travaux de l'AIMF ;
- que l'AIMF encourage les citoyens à s'approprier leur environnement pour les générations futures ;
- invite l'AIMF à chercher des partenariats pour inventorier et mettre en valeur le patrimoine naturel et culturel des villes membres ;
- enfin, favoriser des projets impliquant les jeunes pour une meilleure prise en compte du patrimoine (exemple de la Route des Chefferies du Cameroun)

Atelier 2

Mobiliser les acteurs locaux, nationaux et les partenaires au développement pour la réussite des projets de patrimoine

Au cours de leurs échanges, les maires ont identifié comme facteurs de réussite des projets de patrimoine :

- la mobilisation, la concertation et la mise en synergie de tous les acteurs locaux, nationaux et internationaux, au niveau politique, technique, scientifique, touristique et financier
- la mise en place de stratégies d'ensemble, permettant notamment d'éviter une fracture entre les quartiers bénéficiaires de mesures de protection du patrimoine et les autres
- la mise en place de programmes de sensibilisation et de participation de la population qui s'inscrivent dans le long terme

L'échelon local occupant une place centrale dans la mise en œuvre des projets de patrimoine :

- les maires demandent aux Etats de favoriser l'autonomie des collectivités territoriales en la matière et de leur accorder les moyens financiers correspondants, afin de devenir des acteurs de plein exercice de la gestion de leur patrimoine.

- les maires demandent à l'AIMF, en lien avec d'autres acteurs tels l'Agence Universitaire de la Francophonie ou l'Unesco, de mettre en place des ateliers de formation qui permettent aux élus et cadres municipaux d'acquérir des compétences en matière d'identification du patrimoine, de méthode de mise en œuvre des projets de patrimoine, de technique de montage des dossiers de candidature aux labels et classements.

- les maires demandent à l'AIMF d'apporter une expertise et une assistance technique aux villes :

- en identifiant les compétences au sein du réseau et en favorisant leur circulation et leur mutualisation.
- en identifiant et en faisant connaître les mécanismes de financement internationaux et locaux des projets de patrimoine.

Désireux de valoriser tous les patrimoines, matériel et immatériel, historique et quotidien, les maires lancent un appel pour que les programmes de protection ne se limitent pas au patrimoine classé.

Atelier 3

Des quartiers historiques pour tous : revitaliser les quartiers historiques en conciliant cohésion sociale, développement économique et mise en valeur du patrimoine.

Cet atelier a permis d'identifier, à partir du Guide élaboré par l'Unesco sur la réhabilitation des quartiers historiques, les conditions de mise en valeur du patrimoine tout en conciliant cohésion sociale et développement économique.

5 expériences ont été présentées :

- la revitalisation de la médina de Tunis
- la réhabilitation du centre ville de Hanoi
- la réhabilitation du quartier du Panier à Marseille,
- la mise en valeur du centre ville de Québec
- la réhabilitation du centre ville de Rennes

A l'issue des travaux, les maires demandent à l'AIMF de les appuyer pour être en mesure de mettre en œuvre les 6 facteurs clés de réussite identifiés

- La volonté politique est un facteur clé de réussite
- Les quartiers historiques ne doivent pas être des îlots isolés du reste de la ville et du territoire : ils doivent y être intégrés
- Mettre en valeur l'espace public tout en protégeant durablement les ressources culturelles et naturelles
- Maintenir la mixité des fonctions : créer du lien social tout en contribuant à améliorer les conditions de vie des habitants
- Promouvoir l'identité de la ville, favoriser la créativité et la diversité culturelles
- Développer un tourisme culturel maîtrisé associé au maintien de plusieurs secteurs d'activité